



LETTRE A LA DIRECTRICE DÉPARTEMENTALE :

POURQUOI NOUS BOYCOTTONS LE CHS CT DU 28 MAI 2019

Les représentants du personnel sont conviés ce jour à une réunion du CHS CT que vous présidez. L'ensemble des Organisations Syndicales de la DDFiP64 a décidé de boycotter cette instance.

En effet, nous ne pouvons accepter votre attitude à notre égard lors de la réunion informelle tenue le 13 mai dernier à votre initiative sur les projets de restructurations du réseau.

Vous avez choisi de ne nous donner aucun élément sur les propositions de restructurations dans notre département que vous avez fait remonter à la Direction Générale alors que, dans le même temps, vous avez envoyé à l'ensemble des chefs de services des documents de cadrage national relatifs à la géographie revisitée qui auraient pu servir de base d'échanges avec les représentants du personnel.

De plus, nous avons appris par des élus que les services de la Préfecture avaient sollicité un certain nombre de maires pour proposer aux agents communaux une formation à l'aide à la déclaration des revenus.

Des personnes étrangères à la DGFIP sont ainsi en formation impôt sur le revenu au Centre de Contact afin d'intégrer les futures Maisons de Services Publics.

Comment se fait-il que ces informations qui concernent directement notre direction départementale n'aient pas été portées à notre connaissance ?

Pour couronner le tout, nous avons appris incidemment la possibilité d'une fusion des SIE de Biarritz et de Bayonne au 1^{er} janvier 2020 !

Votre communication semble ici être à géométrie variable voire revisitée puisque vous n'avez eu de cesse de nous répéter lors de cette réunion que toute information à ce sujet était impossible avant accord de la Direction Générale !

Nous nous inquiétons aujourd'hui sur votre capacité à assurer le dialogue social au sein de la DDFiP 64 dans un moment crucial pour l'avenir de ses agents.

Mépriser les représentants du personnel comme vous le faites, c'est mépriser l'ensemble des agents de notre département dont vous avez la responsabilité en tant que Directrice Départementale et Présidente du CHS CT.

Nous vous demandons, Madame la Présidente, de réviser votre attitude vis-à-vis du personnel et de ses représentants en menant un véritable dialogue social au sein de notre département.

Dans l'attente, l'intersyndicale, prend la décision de boycotter jusqu'à nouvel ordre les instances paritaires.